

LA FOIRE AUX QUESTIONS

Je ne sais pas quel métier faire plus tard, ni quelle formation choisir.

Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) est là pour t'aider à y voir plus clair et pour t'accompagner dans l'élaboration de ton projet professionnel. Ton projet se construit en fonction de tes qualités et de tes envies.

Je ne sais pas quoi faire : un CAP ou le Bac Pro ?

Le CAP et le Bac Pro correspondent à des projets professionnels différents : le CAP vise plutôt les compétences du mécanicien et le Bac Pro plutôt celles du technicien. Le Bac Pro peut également te permettre la poursuite d'études (CQP, BTS, Licence). Le CAP prépare quant à lui plutôt à l'insertion professionnelle. Le Centre de Formation d'Apprentis est également là pour te conseiller.

Pourquoi devrais-je privilégier le Bac Pro ?

C'est la formation qui t'offre ensuite le maximum de possibilités :

- intégrer une entreprise et viser un poste de technicien
- poursuivre ta formation en faisant par exemple un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et devenir un spécialiste du diagnostic. Tu peux faire aussi un BTS et t'orienter vers la gestion et l'encadrement.

Je veux faire un Bac Pro mais on me conseille de commencer par le CAP

Si on te propose de faire un CAP, ou de commencer par un CAP, c'est peut-être que ton projet professionnel n'est pas clairement défini, ou que l'on préfère revoir avec toi les bases de connaissances pour que tu puisses ensuite aller vers le Bac Pro avec le maximum de chances de réussite.

Le CFA peut te proposer d'évaluer ton niveau et, si c'est justifié, il te proposera un parcours sécurisé : 2 ans (CAP) + 2 ans (première et terminale professionnelles)

Après mon CAP, est-ce que je peux poursuivre en Bac Pro ?

Bien sûr ! Le CAP et la filière ont été rénovés et te le permettent. Le CAP te permet de gagner en maturité, en confiance en toi et en professionnalisme.

Est-ce que le Bac Pro en 3 ans c'est le même diplôme que celui qui était proposé avant en 4 ans ?

Non c'est mieux ! Le temps du parcours de formation est optimisé, 3 ans au lieu de 4, mais les objectifs, les compétences visées et l'examen final restent les mêmes.

De plus, dans notre secteur et depuis 2005, plusieurs CFA ont déjà expérimenté le Bac Pro en 3 ans par l'Apprentissage (voir en page d'accueil le témoignage de Gérard Derhille, Directeur du CFA Auto 13).

Est-ce que je pourrai ensuite aller en BTS ?

La filière et le BTS ont été rénovés pour prendre en compte les demandes des entreprises, faciliter et promouvoir des parcours Bac Pro / BTS.

Je ne suis pas sûr d'avoir le niveau pour aller en Bac Pro ...

Le plus important c'est ta motivation et ta capacité de travail...Ensuite le CFA et tes formateurs t'accompagneront et, si tu en as besoin, ils te proposeront un parcours individualisé et un soutien.

Mes notes de troisième ne sont pas très bonnes en français, en Maths et Sciences ...

Tu peux bénéficier d'un parcours individualisé et de soutien pour ces matières générales mais dans un Bac Pro, il y a aussi tous les savoirs faire professionnels qui entrent en ligne de compte à l'examen.

En Bac Pro, je m'engage sur 3 ans mais si je rate l'examen, j'aurai perdu mon temps.

Tu as la possibilité, durant ou à la fin de la classe de première du Bac Pro, de te présenter à l'examen du CAP.

Dans le cadre d'un parcours Bac Pro 3 ans en apprentissage, passer cet examen n'est pas obligatoire mais si tu n'obtiens pas le Bac Pro, tu pourras quitter le CFA avec un diplôme de premier niveau de compétences, reconnu par les entreprises. C'est un « plus ».

Est-ce que je peux redoubler ?

Dans le cadre de l'apprentissage, le redoublement n'est possible que s'il y a eu échec à l'examen final.

Si je me suis trompé en allant directement en Bac Pro, que pourrai-je faire ?

Les passerelles existent entre le Bac Pro et le CAP. Ainsi, à la fin de la classe de Seconde, si tu n'as plus la motivation ou le niveau, tu peux reprendre le cursus CAP en deuxième année.

Je me sens un peu jeune pour être salarié...

Le Bac Pro préparé en apprentissage va te permettre d'acquérir progressivement le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité nécessaires.

Je veux faire mon Bac Pro en apprentissage car j'en ai assez de l'école !

Attention, l'Apprentissage n'est pas une solution de facilité. C'est le même programme et le même examen qu'en lycée professionnel. La principale différence tient au fait que tu es d'abord salarié d'une entreprise, c'est-à-dire que tu as 5 semaines de vacances par an et la nécessité de travailler tes cours le soir, après une journée de travail.

Comment se répartit le temps de présence en CFA et en entreprise ?

En règle générale et selon les contextes régionaux, la première année se répartit ainsi : un tiers du temps en CFA et 2 tiers en entreprise.

Les 2 années suivantes : 50% du temps en CFA et 50 % en entreprise.

Moi, ce que je veux c'est travailler...

Le Bac Pro 3 ans en Apprentissage va te permettre d'apprendre à partir du concret, du réel : on s'appuie sur ce que tu vois en entreprise, à l'atelier...N'oublie pas que tu deviens véritablement salarié de l'entreprise.

Est-ce que j'aurai un salaire ?

Bien sûr car en tant qu'apprenti, tu es salarié de l'entreprise et ta rémunération évoluera au fur et à mesure de tes 3 années de formation.

Je préfère aller suivre ma formation Bac Pro en lycée professionnel, c'est plus sûr.

Entre le statut scolaire et l'apprentissage c'est surtout une question de choix personnel. Certains jeunes ne se sentent pas prêts pour le monde de l'entreprise et préfèrent l'univers organisé du Lycée. C'est parfois une question de maturité et d'autonomie.

L'apprentissage c'est pour les « nuls » !

En apprentissage, tu passes le même diplôme qu'en lycée et les résultats aux examens sont comparables. Tu as autant de chances d'obtenir ton Bac Professionnel en Apprentissage que sous statut scolaire. La différence entre les 2 modes de formation concerne l'insertion professionnelle en sortant de formation : les entreprises recrutent plus facilement des apprentis.

Ainsi l'apprentissage a le vent en poupe et de nombreuses formations supérieures sont aujourd'hui proposées dans le cadre de l'alternance (licence professionnelle, Ingénieur...)